



# Bientôt une protection sociale pour les artisans au Togo

*Les artisans togolais seront bientôt couverts par une protection sociale notamment une assurance maladie. Les documents de l'étude de faisabilité ont fait l'objet d'un atelier de validation tenu ce mercredi 16 Mai à Lomé en présence de la Ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge de l'artisanat et de Mme Myriam Dossou, Directrice générale de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM).*

Cette rencontre de validation a également connu la participation des acteurs du secteur de l'artisanat, des membres des Chambres Régionales de Métiers, des représentants des acteurs impliqués dans la protection sociale et autres personnes ressources. L'objectif est d'analyser les résultats du diagnostic relatif au niveau de vulnérabilité des artisans et des membres de leur famille et voir dans quelle mesure cette protection sociale pourra s'opérationnaliser.

Le processus entamé depuis 2014, devrait être finalisé d'ici la fin de l'année. «*Conformément à notre politique nationale de développement de l'artisanat, nous avons pour devoir de mettre en place un mécanisme approprié de protection sociale des artisans. C'est une orientation stratégique qui nous permet d'améliorer véritablement le quotidien des artisans* », a expliqué la Ministre Victoire Tomégah-Dogbé.

*« Il est possible de commencer à penser très rapidement à la prise en charge des artisans. Puisque juste après la validation de cette étude nous passerons à la délivrance des cartes d'assuré à ces artisans et nous promettons d'ores et déjà travailler avec professionnalisme avec eux »,* a fait savoir la directrice générale de l'INAM.

Au Togo, l'artisanat constitue un important atout de développement d'où l'intégration de sa promotion dans la politique de développement du pays. Le secteur contribue à la formation du PIB national pour 18 % en moyenne, à la réduction de la pauvreté et du chômage des jeunes.

La politique nationale de développement de l'artisanat adoptée en 2011, a pour vision d'ici 2030, de rendre le secteur viable, compétitif, capable de répondre à la demande des consommateurs locaux et étrangers.

**Cris DADA**